



Impressions de colloque , Pierre-Etienne FOURNIER	1
Hommage à René Gendarme , Pierre-Etienne FOURNIER	2
Journée René Gendarme , Henri-François HENNER	2
Essais sur la taxation des transactions de change , Olivier DAMETTE	3
Bulletin d'adhésion 2007	4
XXIV^{èmes} Journées sur le développement, mai 2008, Saint Louis Sénégal	4

Impressions de colloque

Trois mots me viennent à l'esprit lorsque j'évoque le souvenir des XXIII^{èmes} Journées de l'Association Tiers Monde initiées en partenariat avec les FUCAM de Mons à la mi-mai dernier : efficacité, chaleur et simplicité.

Efficacité d'abord : l'organisation parfaite du Colloque, qui a rassemblé un nombre élevé de participants, n'a été rendue possible que par la maîtrise constante du déroulement d'un programme d'activités très équilibré en dépit de sa densité. Qu'il s'agisse du suivi des travaux en ateliers ou de la gestion des diverses agapes, l'enchaînement des rencontres formelles et informelles a été remarquable.

Chaleur ensuite : l'accueil de nos hôtes montois, caractérisé par une délicatesse d'attentions de tous les instants et par un réel talent de communication avec tout un chacun, est allé droit au cœur des protagonistes de ces réunions. Les contacts entre les divers acteurs de nos XXIII^{èmes} Journées ont eu lieu dans un climat d'allégresse et de générosité rarement égalé.

Simplicité enfin : Qui ne sait que celle-ci est la forme achevée d'un délicat alliage entre la rigueur de la conception et la finesse de la sensibilité ? Dans l'attitude de nos hôtes comme dans l'approche de nombreux problèmes événementiels ou personnels qu'ils ont eu à résoudre – car tel est le lot de ceux qui doivent assumer une aussi lourde tâche – aucun hiatus n'est apparu. Tout a semblé fluide, facile, transparent, contribuant ainsi à l'agrément de tous.

Au moment où j'écris ces lignes des dizaines d'images affluent à ma mémoire où cohabitent la ferme douceur de Fabienne, la passion enjouée de Diana, le sourire complice d'Ingrid et tant de visages empreints d'expressions sympathiques et satisfaites, du plus jeune doctorant au professeur le plus chevronné, du plus timide serveur du restaurant universitaire aux plus hauts responsables des FUCAM.

En même temps se pressent des souvenirs emplis de plaisantes et agréables sensations qui mêlent le rappel de transports en autobus, depuis mon hôtel, avec un retour obligé à la case « départ » de la gare de chemin de fer, pour filer ensuite le long de vastes avenues vers le campus de l'Université ainsi que les visites insolites comme celle des Ateliers FUCAM ou, plus traditionnelles mais combien enrichissantes aussi, de l'Hôtel de Ville et de la Collégiale Sainte Waudru.

Je ne passerai pas non plus sous silence le confort physique et intellectuel des soirées d'avant ou d'après Colloque où la cordialité de l'accueil ne le cédait en rien à l'intérêt des échanges autant que la convivialité de la réception de nos chercheurs par l'Adjoint au Bourgmestre en son fief urbain.

Me taxera-t-on d'excès d'enthousiasme ? J'en doute, car les témoignages des amis et collègues que j'ai recueillis vont tous dans le même sens que le mien ... Remercions donc nos amis d'Outre-Quévrain de l'authenticité de leur courtoisie et de la force de leur amitié en les assurant de votre vive gratitude.

Qu'ils gardent au fond de leur cœur cette détermination sans faille qui nous a permis de réussir sur tous les plans nos Journées sur le développement. Qu'ils sachent aussi que nous leur faisons entière confiance pour refuser qu'on la leur ôte, en s'appropriant au besoin la belle formule de leurs cousins francs-comtois face aux envahisseurs bourguignons « Montois, rends toi ! Nenni ma foi ».

Pierre-Etienne FOURNIER

Hommage à René Gendarme

Monsieur le Président,
Monsieur le Doyen,
Ma Chère Françoise,
Chères Marie-Pierre et Martine, qui représente ici son époux,
Mathieu, actuellement en mission humanitaire en Bulgarie
Chers Amis,

L'événement qui nous rassemble aujourd'hui n'est pas banal. Consacrer un amphithéâtre en lui donnant le nom d'un homme de bien dont les vertus personnelles sont égales à son aura universitaire et à la richesse de sa production scientifique est rien moins que routinier.

C'est précisément à célébrer cet acte majeur que je souhaite m'attacher ici en vous parlant du fond du cœur. S'il m'est souvent arrivé, en effet, d'évoquer la personnalité de René Gendarme au cours de ces dernières années à l'occasion de la publication de « Mélanges » écrits en son honneur ou lors d'allocutions destinées à rappeler sa mémoire, j'ai voulu abolir toute solennité de mon propos. Je persisterai dans cette voie qu'il m'aurait probablement choisie lui-même au cas où on l'aurait consulté sur la méthode à tenir en pareille circonstance. C'est pourquoi mon discours sera clair et joyeux, non académique et bref.

Avec cette courtoisie de l'âme qui le caractérisait d'emblée comme un être a priori bienveillant voire indulgent vis-à-vis de son prochain, fût-il son pire ennemi personnel ou professionnel, René Gendarme détestait - ce qui n'est pas incompatible - les imbéciles heureux ou malheureux. Nous nous en sommes souvent entretenus, lui et moi, dans le fil de conversations intimes et générales, en regrettant en outre vivement que pour plus d'un être pensant le sérieux de l'esprit et la rectitude apparente sinon réelle du raisonnement aillent indéfectiblement de pair avec la tristesse d'une affligeante complexion génétique portée vers une mélancolie irrépressible.

Vous le savez sans doute, cet esprit distingué, ce penseur profond, ce solide manieur d'arguments, cet économiste de fond dissimulait en lui un fort besoin de sourire de toute chose, de prendre un recul salutaire vis-à-vis du quotidien de la réflexion intelligente. Il n'est pas jusqu'aux affirmations le plus fondées en intention et en raison des divers et nombreux écrits qui ont jalonné son existence féconde qu'il n'ait voulu repasser au crible du doute et de la contradiction parfois la plus étonnante. J'en porte témoignage en me souvenant que nous avions, lors d'un très long aparté, tenté de deviner comment

l'activiste Schumpeter aurait pu trouver grâce aux yeux de l'angoissé Kierkegaard.

C'est, à mon modeste avis, cette aptitude au dépassement du stéréotype qui le rendait grand. Ceux d'entre nous qui l'ont connu dans sa prime jeunesse universitaire - rare privilège que je me déssole de n'avoir point partagé - se souviennent encore de ses joyeuses fougades, de ces « Trou-la-la-i-tou » et autres « Avec son tra-la-la » et « T'en fais pas la Marie » qui servaient de fond de sauce à d'aimables critiques professorales en forme de poèmes satiriques.

Pour rester dans la note, si j'ose dire, ce n'est donc pas des ouvrages aussi fondamentaux et porteurs de sens que le sont *La pauvreté des Nations* ou *Des sorcières dans l'Economie : les Multinationales* ou encore *L'analyse économique régionale : réalisme ou illusionnisme des méthodes* que j'évoquerai pour terminer ce court exorde en l'honneur de mon ami René, mais une œuvre moins connue quoique toute aussi révélatrice de sa personnalité. Je veux parler des « Grilles d'Or », fruit de son imagination facétieuse et marquée au coin d'un humour débridé.

Dans cette pièce de théâtre où beaucoup de vérités sont assénées avec élégance, celui-ci explique d'entrée de jeu, par le biais d'un récitant, je cite : « En écrivant ce texte, l'auteur s'est inspiré de l'une des dernières découvertes de la médecine, la « Rirothérapie », destinée à lutter contre la sinistrose chronique. En effet, ce traitement de choc décontracte les maxillaires, dilate la rate et facilite le transit intestinal » ...

On dit souvent, à juste titre, que l'homme ne meurt vraiment que lorsque son souvenir disparaît de la mémoire des générations qui ont pris le relais des précédentes. Dans le cas contraire, ce souvenir perdure parce que la grande valeur d'une œuvre écrite atteste de son génie personnel ou parce que l'on donne son nom à un lieu de rencontre public. René Gendarme a le rare avantage de bénéficier de ces deux privilèges. C'est donc à un homme vivant non seulement pour le présent mais aussi pour l'avenir que nous rendons hommage en cet instant d'éternité. Dut-il en sourire en secret, s'il était encore à nos côtés, j'affirme hautement que son sort est équitable et qu'il a bien mérité notre considération.

Pierre-Etienne FOURNIER

Journée René Gendarme

La faculté de droit, sciences économiques et gestion de Nancy et l'ATM rendaient hommage le 27 septembre à l'un de leur maître et fondateur, le professeur René Gendarme.

Ce fut l'occasion de réunir ses collègues, ses amis, ses élèves, dans le souvenir d'un humaniste souvent malicieux, qui sut former des hommes et des esprits dans le respect des opinions, en gardant à l'esprit que notre « science sinistre » devait aussi prendre en compte l'évolution des hommes, des sociétés et des idées, lors de leurs interrelations locales, régionales, nationales et internationales, puisque cet homme du développement avait su intégrer toutes les dimensions des relations humaines dans ses analyses.

Intervenants et participants rappelaient ses qualités humaines, la chaleur de ses relations, sa capacité d'écoute envers les jeunes et les moins jeunes : beaucoup avaient perdu un maître, mais la tristesse que l'on pouvait craindre dans cette cérémonie a vite laissé place à une émotion partagée sans faille pendant toute la journée, tant René Gendarme fut présent parmi nous.

Le programme de la Journée René Gendarme montre combien ses collègues et disciples tentent de poursuivre son action, tant dans la multidisciplinarité de ses recherches que dans le soutien qu'il sût toujours apporter à nos jeunes collègues.

Notre émotion fut parfaitement exprimée par Albert Ondo Ossa, clôturant son intervention en disant « merci professeur ».

Henri-François HENNER

Essais sur la taxation des transactions de change

Résumé de la thèse de sciences économiques soutenue par Olivier Damette, le 7 septembre 2007, à la faculté de Droit, de Sciences économiques et de Gestion de Nancy.

La taxation des transactions de change est une idée vieille de près de 35 ans. La première allusion du Nobel James Tobin à ce qu'on appellera plus tard la « taxe Tobin », remonte en effet à un discours qu'il tint aux *Janeway Lectures* de Princeton en 1972. Quelques rares exceptions mises à part, il n'existe pourtant que peu de travaux réellement scientifiques réalisés sur la question depuis lors. L'intérêt de cette thèse, dirigée par Francis Bismans, est de proposer une nouvelle vision des effets d'une taxe de type Tobin sur l'économie. Ce travail est à la fois ambitieux, puisqu'il s'agit de revisiter de façon scientifique les implications d'une telle taxe, et modeste, puisque seules quelques questions sont véritablement explorées.

Plusieurs essais, soit autant de chapitres, sont ainsi proposés. Dans le premier, les fondements et les limites d'une mesure, qui n'a cessé de nourrir les controverses, sont problématisés. Dans le second, un modèle de simulation stochastique est construit afin d'étudier les effets de cette mesure sur la sphère réelle et plus particulièrement sur les investissements productifs. Plusieurs formes d'anticipations des agents sont retenues, ce qui nous permet de mettre en exergue le lien entre ces dernières et la charge de taxation. Il est montré que si le bien-être de tous les investisseurs diminue, les investisseurs de long terme sont, de loin, les moins pénalisés. Une taxe de type Tobin devrait donc relativement épargner les investisseurs réels de long terme tout en pénalisant, et c'était bien là le souhait de Tobin, les « court-termistes ». Dans le troisième chapitre, on revisite, au carrefour des modèles macro-monétaires et de la théorie microstructurelle, l'intérêt d'une telle taxe en matière de variabilité des taux de change. L'instauration d'une taxe sur les transactions de change réduit significativement la demande de transactions de tous les agents. Ce faisant, il est possible que la volatilité des changes s'amenuise. Cependant, il est également probable que le contenu informationnel des transactions et l'efficacité du marché des changes soient également affectés, ce qui aurait pour effet d'accroître en retour la volatilité. Nous montrons finalement que lorsque le taux est faible, la taxe est susceptible de réduire la variabilité des changes, tout en préservant l'efficacité du marché des changes. Dans le quatrième essai, une analyse économétrique est proposée. Sur la base de données réelles (base de données construite en collaboration avec *Reuters*), une première quantification de la sensibilité du volume des opérations de change à la taxe est proposée. Une analyse en cointégration sur séries temporelles, et surtout sur données de panels (nous disposons de plusieurs parités monétaires), nous permet en effet d'estimer ce que l'on appelle l'élasticité du marché à la taxation. On montre que cette dernière est égale à -0,45 toutes parités confondues, ce qui signifie qu'une augmentation de 100% du coût des transactions induites par la taxe se répercuterait par une réduction de près de la moitié du volume des changes. Sur cette base et sur la base des données de l'enquête trimestrielle de la Banque des Règlements Internationaux (2004), une estimation des recettes que générerait la taxe est proposée dans le cinquième et dernier volet de la thèse. Sous certaines hypothèses réalistes, une taxe mondialement instaurée permettrait de générer 25 à 70 milliards de dollars annuels. Dans le cas d'une taxe limitée aux seuls pays européens, ce qui n'est pas à exclure, la moitié des montants cités plus hauts seraient attendus.

Olivier DAMETTE

